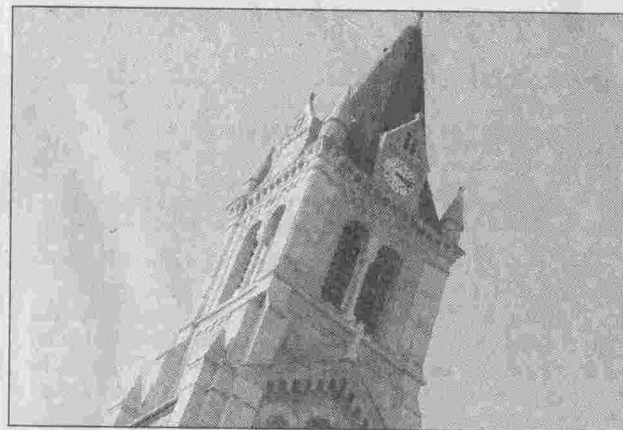




Philippe Mathias ressent de mauvaises ondes

Habitant au pied de l'église «du bas»,
qui abrite une antenne relais de téléphonie,
il souhaite plus de précautions
par rapport aux ondes qu'elles transmettent



Le clocher de l'église Saint Jean-Marie-Vianney, qui abrite une antenne relais, inquiète ce riverain / Photo Laurent Jaouen

Des faits troublants

Les expériences vécues il y a quelques mois par la famille ont tout déclenché. «Cet été, je n'arrivais pas à dormir, j'étais très énervé, raconte Philippe. J'ai plus tard assisté à une conférence et appris que les téléphones sans fil, utilisés dans les maisons, fonctionnent sur le même genre d'ondes que les mobiles. Le lendemain, j'ai enlevé mes téléphones de chez moi et dès le jour suivant, ça allait mieux. C'est troublant. C'est peut-être psychosomatique mais en discutant avec les voisins, j'ai su qu'il y avait une nouvelle antenne dans le clocher, depuis le 6 juin.» Ha-sard? Depuis l'été dernier également, leur fille a des démangeaisons. «Est-ce qu'on devient paranos?» se demande Sandrine, la femme de Philippe. «L'irritabilité et le stress sont des effets souvent évoqués par les scientifiques» complète son mari.

«Cela fait un peu peur.» Depuis sept mois, Philippe Mathias s'intéresse de près aux antennes relais de téléphones portables et des ondes qu'elles dégagent. Riverain de l'église «du bas» depuis 1995, il souhaite un principe de précaution plus strict pour celle située dans le clocher. «Des scientifiques et des médecins émettent des doutes. Comme les gens de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) sont nommés par les opérateurs, on peut se poser des questions» avance-t-il. «Je me suis renseigné, mais ce n'est pas facile. C'est très scientifique» déplore le père de famille qui a monté fin novembre son site internet. «C'est aussi un moyen pour moi de me documenter et d'informer les gens. Parmi les voisins, certains ne savent pas si c'est bien ou mal d'habiter au pied d'une antenne, mais tous se questionnent» affirme-t-il. Après de premières expériences étranges (voir ci-dessous), il contacte en octobre la mairie de

Dardilly. «J'ai eu des réponses à mes lettres, mais jamais de contact direct. C'est dommage» re-grette Philippe qui ne souhaite pas créer de polémique avec la municipalité.

« Pour moi il y a un souci, j'en suis maintenant convaincu »

Et pour cause, la demande de mesures qu'il réclamait à la mairie a trouvé un écho favorable.

En janvier, l'organisme spécialisé est venu en réaliser, à la demande de la Ville, aux frais de SFR. Elles se sont avérées «large-ment en dessous des normes et ne présentent a priori rien de dangereux par rapport à ce que disent les opérateurs. Mais sur la durée, qu'est-ce qui nous prouve que c'est sans effet?» s'inquiète Philippe. «Pour moi il y a un souci, j'en suis maintenant convaincu». A présent, le Dardillois voudrait «motiver les riverains pour demander, par principe de précaution, des mesures plus radicales que celles préconisées par les opérateurs.

Il faut mettre les nouveaux arrivants au courant. Peut-être que d'autres habitants se sont plaints?» se soucie-t-il.

Philippe Mathias, discret et plutôt timide, fait aujourd'hui l'effort d'aller vers les autres. Il espère enrichir son dossier, et amener la commune dans son sillage.

«Je ne pense pas être seul à m'inquiéter. Il y a des choses qui vont bouger dans plusieurs villes comme Lyon et Strasbourg qui veulent plus de réponses de la communauté européenne. En Angleterre et en Allemagne, ça bouge.

Pourquoi pas chez nous? On n'a pas envie de servir de cobayes avec l'arrivée de la «3G», qui utilise des ondes encore plus puissantes» annonce le Dardillois.

Laurent Jaouen
ljaouen@leprogres.fr

> NOTE

Site internet :
<http://antennesdardilly.free.fr>



Les ondes font des vagues

Suite à notre article de dimanche passé, sur les antennes relais de téléphonie du clocher et les craintes qu'elles peuvent susciter, des précisions et rectifications s'imposent

ENTRE l'entrevue, la rédaction et la parution, quelques informations figurant dans l'article paru dimanche dernier, sur les ondes émises par les trois antennes relais de téléphonie mobile du clocher du bas, ont évolué. L'occasion de revenir sur ce sujet toujours brûlant.

Philippe Mathias, riverain de l'église Saint-Jean-Marie-Vianney, est à l'origine de la création d'un site internet (<http://antennesdardilly.free.fr>) dédié à ces ondes. Il s'inquiète de leurs éventuels effets sur l'homme. Si l'article de la semaine passée

indiquait qu'il n'avait pas été reçu en mairie, il convient de rectifier aujourd'hui. «Quand on est interpellé par des Dardillois, sur n'importe quel sujet, ce n'est pas anodin. On reçoit toujours les gens qui nous sollicitent, et rapidement. Leurs problèmes ne nous passent pas au dessus de la tête» a voulu réagir le maire Michèle Vullien.

Elle a donc reçu M. Mathias en présence de l'adjoint à l'environnement, de la conseillère municipale chargée du dossier, du directeur général des services, de la responsable du service urbanisme et d'un repré-

sentant de SFR invité «pour présenter une étude. Les résultats sur Dardilly sont dix fois inférieurs à la norme européenne. Nous sommes tenus à cette réglementation, tout comme M. Mathias n'est pas prêt à se passer de son portable, poursuit le maire.»

«Il n'y a aucun risque»

Jean-Luc Spohn Villeroy, responsable des questions d'environnement et des relations extérieures chez SFR a voulu revenir sur ces données issues d'une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) parue en

2006 sur les ondes électromagnétiques et la santé. «Les conclusions sont sans appel : il n'y a aucun risque.»

Et le responsable de développer : «Un émetteur de téléphonie est mille fois moins puissant qu'un émetteur de télé. A Fourvière, il n'y a pas tant de malades et de gens qui ont mal à la tête, ça se saurait.

A Dardilly, nous avons fait des mesures : le niveau des émissions est 40 à 50 fois plus faible que la valeur limite permise en France. Chez M. Mathias, avec les murs qui atténuent les ondes, c'est encore moins.

Avec la 3G, la puissance utilisée sera deux fois plus faible mais deux fois plus performante» termine-t-il, concédant que le sujet est «très compliqué. Nous sommes plus dans un problème de gestion de peur et ça, on ne sait pas faire.»

Pas de quoi freiner Philippe Mathias. Son action a permis de créer un collectif qui compte désormais une dizaine de riverains de l'église, tous disposés à faire valoir le principe de précaution.

Laurent Jaouen
ljaouen@leprogres.fr



Il y a ondes et ondes !

ALINE LARDON

Pomeys (69)



Trop souvent, les riverains d'antennes-relais qui souffrent du syndrome des micro-ondes entendent le même discours formaté et relayé sans aucun discernement : la technologie de la téléphonie mobile reprend les mêmes applications que la télévision ou la radio, et d'ailleurs autour de la Tour Eiffel ou de Fourvière, personne ne se plaint, donc pas d'inquiétude : faux et archi-faux !

D'abord car il ne s'agit pas des mêmes ondes : celles de la téléphonie mobile utilisent des fréquences de 900 à plus de 2 000 millions de hertz (hau-

teur de l'onde en une seconde en un point donné), celles de la radio et de la télévision environ 300 000 hertz/seconde, leurs longueurs et leurs puissances sont également différentes, il est donc totalement abusif de vouloir les comparer. Aucun scientifique ne se risquerait à pareille démarche. Et puis aucune mesure de pollution électromagnétique n'a jamais été faite autour de la Tour Eiffel, qui ne porte d'ailleurs pas uniquement des antennes-relais, quand à Fourvière, mieux vaut peut-être ne pas relancer le débat...

Il y a ondes et ondes (suite)

PR. MICHEL BRISSAUD

Ancien chercheur à l'INSA
Vaulx-en-Velin (69)



Je voudrais répondre au message de Mme Aline Lardon intitulé « Il y a ondes et ondes » et paru dans Le Progrès de mercredi 11 avril 2007. Le message comporte une erreur importante et est confus.

En effet, il n'y a qu'un seul type d'onde électromagnétique. On les classe selon leur fréquence exprimée en hertz et on distingue : Les ondes de la radio, de la télévision, des téléphones portables, les micro-ondes (des fours), celles des radars, les rayons X... Toutes ces ondes diffèrent par leur fréquence qui est comprise entre 150 kHz pour les anciennes Grandes Ondes, entre 88 MHz (88 millions de Hertz) et 108 MHz pour les émissions en Modulations de Fréquence (FM) et

entre 430 MHz et 830 MHz pour la télévision.

Celles de la téléphonie mobile débutent vers 900 MHz et ont donc une fréquence très proche de celle de la télévision et elles ont, toutes les deux, exactement le même comportement. À ce jour, il n'a pas été démontré que les ondes de la télévision étaient nocives pour la santé alors qu'elles véhiculent quelquefois une énergie beaucoup plus importante que celle des téléphones portables.

Toutes les études sérieuses ont montré qu'il n'y avait pas de danger dans l'utilisation de ces téléphones même pour les enfants à condition évidemment de ne pas passer des heures à téléphoner (Voir par exemple le numéro spécial de la revue La Recherche consacré aux risques).

Il y a ondes et ondes (suite)

ALINE LARDON

Pomeys (69)



Je voudrais répondre au message du Pr. Michel Brissaud, de Vaulx-en Velin.

Le grand danger qu'entraînent les ondes de la téléphonie mobile est qu'elles sont pulsées et non pas planes, ce qui permet de comprimer la voix pour occuper le moins de place possible mais crée donc un champ de radio fréquences pulsées que tous les spécialistes des ondes radars qualifient de dangereux. C'est donc bien là une différence.

Deux nouvelles études françaises viennent de confirmer les effets des champs électromagnétiques sur le fonctionnement des cellules et ont été publiées dans des revues scientifiques internationales ; et après l'étude de Naila, l'appel de Fribourg et de Bamberg, la résolution de Benevento, le

rapport TNO et le rapport Stewart, après le rapport du programme européen Reflex qui a apporté la preuve d'un lien tangible entre exposition à des radiofréquences et rupture des brins d'ADN, après l'appel sur le Wimax, enfin après l'étude de Mathias Egger et les publications dès 1988 de Roger Santini, ex-chercheur à l'Insa, comment peut-on aujourd'hui encore revendiquer des propos rassurants concernant la téléphonie mobile, le tout hertzien et le tout numérique ?

Par leurs fréquences (au moins 900 millions de pulsations par seconde en un seul point) et parce qu'elles sont pulsées 24 heures/24, les ondes de la téléphonie pourraient bien être demain responsables d'une véritable pandémie, l'avenir l'infirmiera ou le confirmera, à suivre donc !

Article du vendredi 20 avril 2007

Ondes nocives

MARGUERITE GUILLERMIN St-Germain- au-Mont-d'Or (Rhône)

J'habite à 20-25 mètres du clocher de mon village dans lequel ont été installées au cours des dix années passées, plusieurs antennes relais de portables. J'en suis extrêmement fatiguée et ne suis pas la seule. Réveil subit dans la nuit avec tremblements, transpiration, c'est l'heure d'ajustement des antennes. La journée : mal de tête qui, auparavant, m'était totalement inconnu, contractures des muscles, bourdonnements d'oreilles, alors que loin du clocher je ne les ai pas, sans parler des risques ultérieurs.

Depuis deux ans, je fais des réclamations auprès de l'opérateur concerné, du ministre de la Santé, du maire qui m'a reçue, mais aucun résultat, c'est l'indifférence totale.

Il faut savoir que les nuisances de ces ondes dépendent de leur puissance, du trafic, de la portée de leurs antennes, de la durée d'exposition des riverains à leurs ondes, que ces ondes sont pulsées []. N'importe qui, maintenant, peut un jour ou l'autre, se trouver à la merci de ces ondes. Il y a pourtant des solutions. Baisse de leur puissance et, en zone rurale, éloignement des antennes sur pylône.

Concernant nos maux et nos visites chez le médecin, on nous dira à nous patients, que nous sommes responsables du trou de la Sécurité sociale.